lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE | PARAIT LE MARDI | N° 206 — SEMAINE DU 8 AU 14 AOUT | PRIX : 2 F

Pollution

LES ÉGOUTS DU CAPITAL

Le blocage de Lutte Ouvrière aux N.M.P.P.

QUAND LES STALINIENS DU SYNDICAT C.G.T. DU LIVRE NIENT CE DONT IL SE VANTAIENT HIER

DU nouveau dans l'affaire des NMPP. Un mois après nous avoir fait parvenir le texte d'une motion datée des 22 et 23 juin, affirmant que « les travailleurs des Messageries de presse... décident... de stopper la traitance de l'hebdomadaire **Lutte Ouvrière** d'une semaine sur l'autre.. .», **le Comité intersyndical du Livre parisien CGT a publié le 3 août un communiqué qui déclare :** « En aucun cas il n'y a eu blocage de la distribution des numéros de **Lutte Ouvrière.** Le Comité intersyndical met au défi la direction de **Lutte Ouvrière** de prouver que son titre a été bloqué... ».

Ainsi, pour la CGT du Livre, les protestations de Lutte Ouvrière **contre les obstacles apportés à sa diffusion ne sont que** « des provocations montées de toutes pièces » **contre elle.**

Décidément, Goebbels, qui affirmait, dit-on, que « plus le mensonge est gros, plus il a de chance d'être cru », **a fait bien des adeptes. Car le blocage de** Lutte Ouvrière **est une réalité qu'il n'est pas difficile de prouver, et le « défi » des dirigeants de la CGT du Livre ne relève que de l'impudence.**

Rappelons tout d'abord que l'Humanité **du 20 juillet affirmait pour sa part sans détour :** « L'expédition de **Lutte Ouvrière** a donc été stoppée deux fois. Elle pourrait l'être une troisième fois... ».

La CGT du Livre n'a pas protesté à l'époque contre cette « provocation montée de toutes pièces « **par** l'Humanité, **et pour cause.**

Et des preuves plus directes encore, nous en possédons, puisque nous avons fait effectuer des constats d'huissiers dans un certain nombre de dépôts NMPP de province, constats qui prouvent que certains numéros de notre journal n'y sont jamais parvenus.

Ces preuves, nous les avons d'ailleurs transmises à la rédaction de l'Humanité, **qui avait publié le « défi » du Comité intersyndical du Livre parisien CGT. Mais nous ne pensons pas que** l'Humanité **soit très pressée de les publier.**

Quoi qu'il en soit, les dénégations tardives de la CGT du Livre montrent que la campagne de protestation contre le blocage de Lutte Ouvrière **porte ses fruits. Les dirigeants staliniens sont gênés de voir leurs méthodes portées au grand jour. D'autant plus gênés que, d'une part, nous sommes déjà en période pré-électorale, et que, d'autre part, la série de procès politiques en cours en Tchécoslovaquie les met déjà mal à l'aise, par rapport à l'image qu'ils voudraient donner d'eux-mêmes.**

Ils nient donc contre toute évidence. Mais ils sont fort capables de continuer à utiliser leurs pratiques infâmes tout en niant.

C'est cependant un premier succès que nous venons de remporter avec l'aide des organisations et des personnalités qui nous ont manifesté leur sympathie et leur solidarité. Le combat pour la libre diffusion de **Lutte Ouvrière** continue. Et avec l'aide de tous nous le gagnerons.

C'est pourquoi nous demandons à nos lecteurs qui ne trouveraient pas notre journal en vente dans telle ou telle ville de nous en avertir aussitôt.

Le blocage de Lutte Ouvrière condamné par les journalistes C.G.T. de "l'Est Républicain"

La section du Syndicat National des Journalistes C.G.T. de l'Est *Républicain :*

- *— condamne sans réserve le « blocage » de l'hebdomadaire* Lutte Ouvrière *dans certains centres des N.M.P.P., blocage qui équivaut depuis plusieurs semaines à une véritable saisie d'un hebdomadaire d'opinion ;*
- *— désapprouve l'attitude des militants et responsables C.G.T. qui sont à l'origine de ce « blocage » et la prise de position du Comité Intersyndical du Livre parisien, qui a approuvé cette action le 25 juillet ;*
- *— réaffirme son attachement à la démocratie où une des libertés fondamentales est la liberté d'expression qui implique le droit de jugement, y compris à l'égard des organisations syndicales et politiques.*

Pour la section SNJ-CGT de l'Est Républicain :

Gino TOGNOLLI, secrétaire national Comité national.
Hubert BARTHELEMY, Comité national délégué syndical.
Claude MICHOT, délégué du personnel.
Yves BERTINET, délégué au Comité d'Entreprise.
Claude LEVY, délégué du personnel.
Jean-Pierre ZEHNDER, bureau de la Section.
Jean-Marie LAUNAY, bureau de la Section.

28 juillet 1972.

La conférence de presse de Lutte Ouvrière :

RÉPONSE AU DÉFI DU SYNDICAT C.G.T.

LE jeudi 3 août, l'après-midi même du jour où le Comité intersyndical du Livre parisien CGT publia son communiqué niant la réalité du blocage de *Lutte Ouvrière,* notre journal tenait une conférence de presse sur ce sujet.

Après avoir regretté que les dirigeants du Syndicat du Livre CGT aient refusé de venir expliquer leur position devant la presse, comme nous les avions invités à le faire, le camarade Duburg déclara que *Lutte Ouvrière* relevait le défi de la CGT, et que les preuves du blocage de notre journal, nous pouvions les fournir sur-le-champ. Chacun des journalistes présents reçut effectivement un dossier comprenant des photocopies de la motion de la CGT annonçant sa décision de *« stopper la traitance de Lutte Ouvrière »,* de l'article de *l'Humanité* se vantant que deux numéros aient été bloqués, et de constats d'huissiers confirmant la non-arrivée de notre hebdomadaire dans des centres NMPP de province.

Ce dossier comprenait également les numéros du bulletin *Lutte Ouvrière NMPP* diffusés aux portes de cette entreprise depuis le 5 juin, afin que chacun puisse vérifier qu'ils ne comprenaient pas d'insultes envers les dirigeants ou les militants de la CGT, et encore moins de « menaces de mort », comme un responsable du syndicat CGT du Livre n'hésita pas à l'affirmer mensongèrement au micro d'Europe N° 1.

Notre porte-parole devait ensuite expliquer que si il y eut effectivement des violences aux portes des NMPP, ce sont les trois diffuseurs de notre bulletin qui en furent victimes le mardi 6 juin, agressés par une vingtaine de nervis du PCF. Il montra aussi que si le blocage de notre hebdomadaire est une chose nouvelle dans l'arsenal des armes utilisées par les staliniens contre la libre expression des idées révolutionnaires, ce n'est pas la première fois par contre que ceux-ci tentent de s'opposer par la violence à la diffusion de nos bulletins aux portes des entreprises.

Il conclut en affirmant que nous ne cèderions pas au chantage du syndicat du Livre qui voudrait, en bloquant notre hebdomadaire, nous amener à renoncer à publier notre bulletin d'entreprise aux NMPP, et que nous continuerons jusqu'au bout la lutte pour la libre diffusion de notre hebdomadaire comme celle de nos bulletins d'entreprise.

Après l'exposé de notre camarade, les représentants d'un certain nombre d'organisations prirent la parole pour affirmer leur solidarité avec *Lutte Ouvrière* dans cette affaire.

Un représentant de la Fédération CFDT du Livre confirma qu'il y avait bien eu blocage de notre titre, et expliqua quelle curieuse conception de la démocratie ouvrière se faisaient les dirigeants de la CGT, et quelles difficultés rencontraient de ce fait les militants de la CFDT dans leur activité syndicale.

Des représentants des syndicats de journalistes CFDT, FO et SNJ (Autonomes) affirmèrent également leur solidarité, le représentant de la CFDT montrant que le communiqué du Comité intersyndical du Livre parisien CGT niant les faits, loin d'effacer la décision de bloquer *Lutte Ouvrière,* constituait en fait, en essayant de masquer une « mesure liberticide » sous le droit de grève, une infâmie de plus.

L'AMR, la Ligue communiste et le PSU sont également venus exprimer leur solidarité à l'occasion de cette conférence de presse.

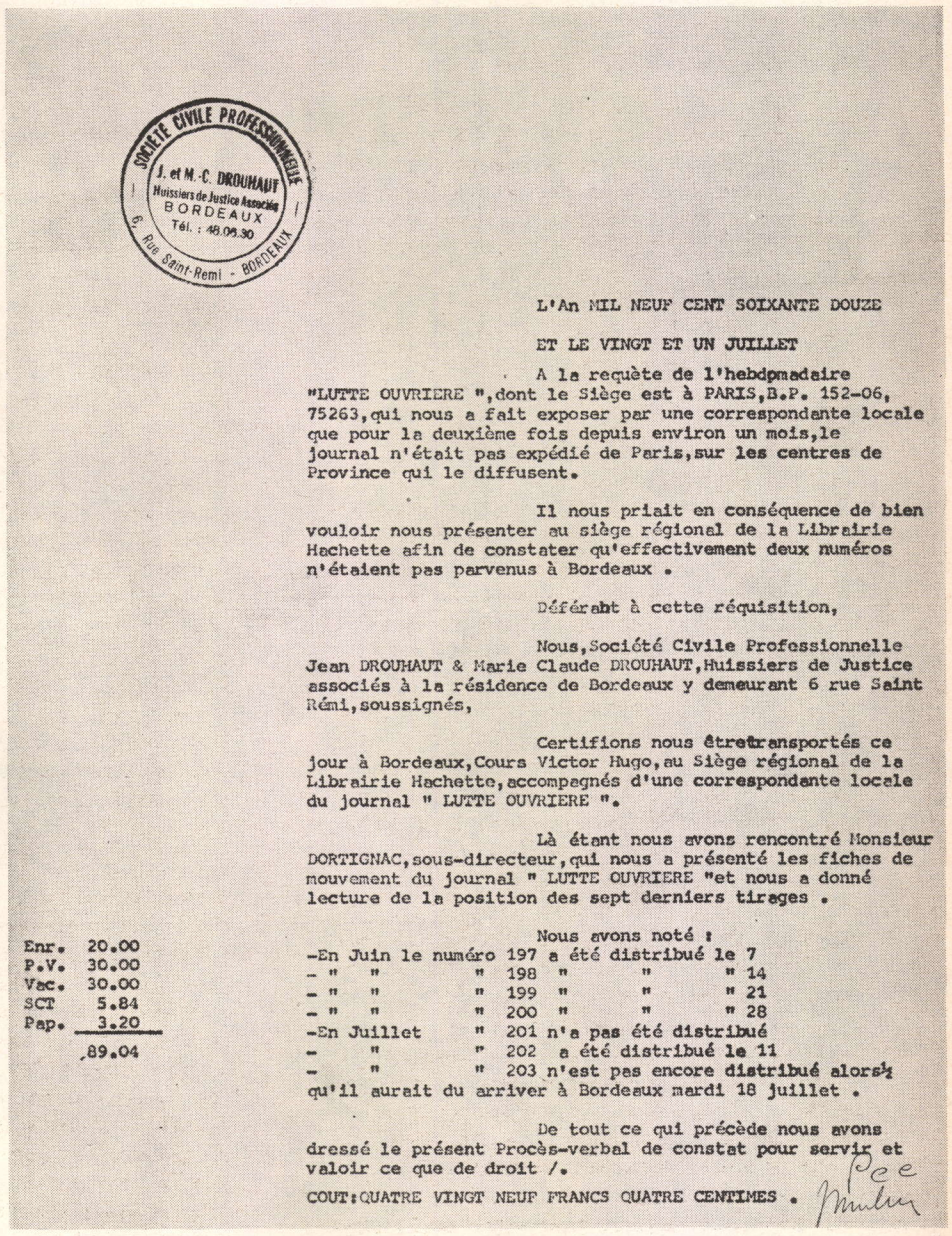

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
J. et M.-C. DROUHAUT
Huissiers de Justice Associés
BORDEAUX
Tél. : 48.09.30
6, Rue Saint-Remi - BORDEAUX

L'An MIL NEUF CENT SOIXANTE DOUZE

ET LE VINGT ET UN JUILLET

A la requête de l'hebdomadaire "LUTTE OUVRIERE ",dont le Siège est à PARIS,B.P. 152-06, 75263,qui nous a fait exposer par une correspondante locale que pour la deuxième fois depuis environ un mois,le journal n'était pas expédié de Paris,sur les centres de Province qui le diffusent.

Il nous priait en conséquence de bien vouloir nous présenter au siège régional de la Librairie Hachette afin de constater qu'effectivement deux numéros n'étaient pas parvenus à Bordeaux .

Déférant à cette réquisition,

Nous,Société Civile Professionnelle Jean DROUHAUT & Marie Claude DROUHAUT,Huissiers de Justice associés à la résidence de Bordeaux y demeurant 6 rue Saint Rémi,soussignés,

Certifions nous être transportés ce jour à Bordeaux,Cours Victor Hugo,au Siège régional de la Librairie Hachette,accompagnés d'une correspondante locale du journal " LUTTE OUVRIERE ".

Là étant nous avons rencontré Monsieur DORTIGNAC,sous-directeur,qui nous a présenté les fiches de mouvement du journal " LUTTE OUVRIERE "et nous a donné lecture de la position des sept derniers tirages .

Nous avons noté :

-En Juin le numéro 197 a été distribué le 7
- " " " 198 " " " 14
- " " " 199 " " " 21
- " " " 200 " " " 28
-En Juillet " 201 n'a pas été distribué
- " " 202 a été distribué le 11
- " " 203 n'est pas encore distribué alors qu'il aurait du arriver à Bordeaux mardi 18 juillet .

De tout ce qui précède nous avons dressé le présent Procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit /.

COUT:QUATRE VINGT NEUF FRANCS QUATRE CENTIMES .

Enr.	20.00
P.V.	30.00
Vac.	30.00
SCT	5.84
Pap.	3.20
	89.04

L'un des constats d'huissiers prouvant sans équivoque possible la réalité du blocage de Lutte Ouvrière. (Ph. L.O.)

Éditorial

Pollution
LES ÉGOUTS DU CAPITAL

SUR 4 500 mètres, la plage de l'Almanarre près d'Hyères est interdite à la baignade. Les prélèvements d'eau effectués par la municipalité ont révélé une pollution telle qu'il lui a fallu, au grand dam des hôteliers, restaurateurs et plagistes de la région, neutraliser toute la plage.

Localement, c'est le grand désarroi et, déjà, on s'emploie sur les ondes et dans la presse à rassurer les vacanciers de la côte d'azur : « on a lancé le bouchon un peu loin » **nous répète-t-on,** « il n'y a pas de quoi s'affoler, il n'y a pas de quoi en faire un drame ».

Et en réalité ce qu'il y a d'extraordinaire, ce n'est pas que la plage d'Hyères soit polluée mais que la municipalité ait eu le courage de le dire et de prendre les mesures qui s'imposaient. Car la pollution de la côte n'est pas un problème nouveau même si cette fois encore on cherche à le minimiser. Il y a deux ans une carte des stations balnéaires avec leur degré de pollution, publiée par une revue de consommateurs d'après les constatations de chercheurs officiels, soulignait déjà le caractère extrêmement alarmant de la situation des plages sur tout le littoral et en particulier sur la Méditerranée. Cette révélation avait été rapidement étouffée sous les déclarations rassurantes des maires, députés et autres notabilités des grandes stations concernées. Bref on avait fermé les yeux et aujourd'hui on est obligé de les ouvrir. La pollution n'a pas régressé au contraire. Du Rhône à Menton, deux cents égouts se déversent dans la Méditerranée. Les trois principales villes, Nice, Marseille et Toulon n'ont pas de station d'épuration des eaux. Et là où ces stations existent, comme à Hyères, elles sont insuffisantes et inadaptées. Et cela est vrai aussi sur la côte atlantique et la mer du Nord.

Le problème est d'autant plus grave que toute l'organisation de la vie économique et sociale aujourd'hui conduit à un accroissement vertigineux de la pollution. Ce ne sont pas seulement les égouts qui souillent la mer et menacent l'hygiène des plages, ce sont aussi la multiplication des ports de plaisance, le rinçage au large des cuves des grands pétroliers, le rejet des boues rouges, et autres déchets industriels, l'enfouissement des déchets radioactifs et pardessus tout l'effarante pollution des rivières et cours d'eau qui de tout le pays drainent vers la mer les eaux usées industrielles, les ordures, sous produits, déchets, fuites d'acides et autres produits courants et quotidiens de l'industrie. En moins de quinze ans, la plupart des rivières françaises sont devenues inaptes à la baignade. L'industrie a transformé en égout pour son usage personnel l'immense majorité des cours d'eau du pays.

C'est un fait connu, parfaitement connu des pouvoirs publics, qui n'ont jusqu'ici rien fait pour s'y opposer. Et pour cause ! L'Etat qui devrait prendre en charge les intérêts généraux de la société, qui devrait fournir les équipements collectifs nécessaires, l'Etat, non seulement laisse faire, mais encourage encore au nom de l'expansion les initiatives capitalistes qui mutilent les forêts, polluent les airs et les eaux, détruisent l'équilibre biologique et écologique. Non pas par manque d'information mais parce que l'Etat est au service des riches et qu'il ne fait rien qui puisse s'opposer à eux, à leurs profits, parce qu'il utilise l'argent de la collectivité pour le bénéfice quasi-exclusif des capitalistes, pour soutenir les uns, encourager les autres et faire à tous des cadeaux royaux.

Bien sûr, il y a la façade, le gouvernement a créé un ministère de l'environnement, il a même prévu un budget, parfaitement dérisoire d'ailleurs et il a mis à la tête de tout cela un certain Poujade qui fait la chasse aux papiers gras. Foutaises que tout cela ! Foutaises encore que les mesures anti-pollution dont on parle aujourd'hui, les équipements anti-pollution que les industriels devraient obligatoirement utiliser. Même si tout cela passe dans la loi demain, c'est une goutte d'eau en regard de tout ce qui serait nécessaire. Car la pollution n'est pas la rançon du progrès technique, c'est un sous-produit de l'industrialisation capitaliste, industrialisation sauvage, désordonnée, anarchique, guidée seulement par la recherche du profit maximum, destinée à satisfaire les intérêts égoïstes de quelques super-puissants et qui se moquent du tiers comme du quart des intérêts généraux de la société.

Et il n'est pas question de venir à bout de la pollution, il n'est pas question de sauver l'humanité des poisons industriels qui la menacent sans la débarrasser d'abord, et avant tout de l'organisation capitaliste de la production, afin que techniques et progrès soient enfin mis au service de tous les hommes.

sommaire

EN FRANCE

● Leur nouvelle société

Page 8 :
— Le rapport du Conseil des impôts.
— Quand Chaban et Messmer font du social.
— Des foyers ALJT toujours en grève.
Page 10 :
— Les logements des travailleurs.

● Vacances

Pages 6-7 :
— Août 36 : premiers congés payés.

● Dans les entreprises

Page 9 :
— Chausson (Gennevilliers) : 4 jours de grève aux Presses.
— A la Ferroviaire : les travailleurs résistent à l'arbitraire de la direction.

DANS LE MONDE

CEYLAN
Page 4 :
— Procès de membres du J.V.P.
GRANDE-BRETAGNE
Page 5 :
— Les dockers face à l'état d'urgence.
IRLANDE DU NORD
Page 5 :
— Après la « neutralité », les « briseurs de l'aube ».
CENTRE-AFRIQUE
Page 5 :
— Bokassa : tel sbire, tel maître.
TCHECOSLOVAQUIE
Page 12 :
— Des procès en chaîne.
MOYEN-ORIENT
Page 12 :
— Egypte-Lybie : une fusion vouée à l'échec.
ISRAEL
Page 12 :
— Budget de « guerre et paix ».

DIVERS

LIVRES
Page 11 :
— Johnny s'en va-t-en guerre.
CINEMA
Page 11 :
— L'humeur vagabonde.

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition : L.I.T.O. Département Presse Offset 4, rue du Bouloi

Impression : Roto technic Offset Aubervilliers

Adressez toute correspondance à
LUTTE OUVRIERE
B.P. 152-06
75 263
PARIS CEDEX 06

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F suivant pays	de 390 F à 650 F suivant pays

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS-6851-10

PROCÈS A CEYLAN

LE procès de 41 membres du Front de Libération du Peuple (J.V.P.) se déroule actuellement à Ceylan. A cette occasion d'ailleurs le Queen's Club de Colombo, où se déroulent les audiences, a été mis en état de siège et cerné par les blindés et les fantassins.

Que reproche-t-on à ces quarante et un militants, tous âgés de 20 à 28 ans ? D'avoir, dans la nuit du 5 au 6 avril 1971, tenté une insurrection qui fut, par la suite, écrasée. Cette nuit-là, dans sept des neuf provinces de l'île, 30 postes de police rurale furent attaqués par des groupes de jeunes surtout armés de grenades à main. Une cinquantaine de policiers furent tués et un nombre sans doute encore plus considérable de jeunes militants du J.V.P. perdirent également la vie.

En 1971 un jeune terroriste interrogé par l'armée ceylanaise. (Ph. A.F.P.)

Qu'était le J.V.P. ?

Mais qu'était donc le J.V.P. ? C'était une organisation nationaliste radicale formée à partir d'une scission du parti pro-chinois, par des jeunes désireux d'agir et de protester contre la misère qui règnait dans le pays. Le leader du J.V.P., Wijeweera, avait fait des études à Moscou avant d'y être déclaré persona non grata pour ses attitudes pro-chinoises. En mai 1970, aux élections législatives, le J.V.P. avait soutenu le « Front Uni » de la gauche formé du Parti de la Liberté de l'actuel premier ministre Bandaranaïke, des ex-trotskystes du L.S.S.P. et du parti communiste pro-soviétique. Mais à peine au pouvoir le nouveau gouvernement de « gauche » oublia bien vite ses promesses électorales. Il ne fit rien pour lutter contre le chômage ou pour donner la terre aux paysans les plus pauvres. C'est alors que le J.V.P. entra en révolte contre ceux qu'il avait soutenus la veille et à qui il reprochait leur passivité et leur refus de rompre avec l'impérialisme.

En fait, le reproche essentiel que le J.V.P. faisait au gouvernement de Mme Bandaranaïke était de ne pas être véritablement nationaliste et d'être bien trop soumis aux influences étrangères.

Une organisation nationaliste

Le J.V.P. pour sa part se voulait véritablement nationaliste. C'est pourquoi il se disait anti-impérialiste mais c'est pourquoi aussi il adoptait une attitude très réactionnaire envers la minorité indienne de l'île. En effet, dans les grandes plantations de Ceylan, travaillent des milliers d'ouvriers agricoles d'origine indienne qu'on appelle les Tamouls. Et ils se différencient du reste de la population ceylanaise (les Cinghalais) tant par la langue que par la religion. Et, comme le note René Dumont, témoin oculaire de l'insurrection, dans son livre **Paysanneries aux abois,** pendant longtemps le J.V.P. désigna les travailleurs indiens des plantations comme « la cinquième colonne des expansionnistes indiens » et réclama leur rapatriement. D'ailleurs le programme politique du J.V.P. reflète bien ce point de vue nationaliste tant vis-à-vis de l'intérieur que de l'extérieur. Parmi les cinq points de ce programme on trouve à la fois une exhaltation du passé de Ceylan et de l'ère de ses rois bouddhistes, la volonté de lutter contre le colonialisme et l'impérialisme, la lutte contre les travailleurs tamouls, et l'affirmation que la seule voie révolutionnaire n'est pas celle du Parlement mais celle de la lutte armée dans les campagnes appuyée sur les paysans cinghalais et eux seuls. Comme on le voit qualifier le J.V.P. de mouvement « socialiste révolutionnaire » comme l'ont fait certains groupes gauchistes à l'époque de l'insurrection, c'est prendre ses désirs pour des réalités.

Une situation catastrophique

Mais en arrière-fond de cette insurrection il y avait la misère et le chômage qui touchent l'ensemble de la population de l'île. Sur une population de 13 millions d'habitants (dont un peu plus de 4 millions seulement est considérée comme active) on comptait environ 800.000 chômeurs dont un peu moins de la moitié était âgée de 15 à 19 ans. En plus de ce nombre il fallait ajouter de 600 à 800.000 quasi ou semi-chômeurs largement sous-employés ou employés seulement quelques jours par mois. On comprend dans ces conditions qu'en mettant la lutte contre le chômage au centre de ses préoccupations le J.V.P. ait pu rapidement acquérir une certaine popularité parmi les jeunes.

On estime, en effet, à trente mille environ le nombre de jeunes qui l'avaient rejoint au moment de l'insurrection (dont un grand nombre de lycéens et d'étudiants) et à 80.000 le nombre de sympathisants qu'il comptait dans le pays.

Dans un premier temps l'insurrection parut victorieuse car les 8.500 policiers et le nombre identique de soldats à la disposition du gouvernement Bandaranaïke était passablement démoralisés.

La Sainte Alliance internationale

C'est alors que le gouvernement « de gauche» reçut une aide internationale considérable pour faire face à la révolte. Une « Sainte Alliance » se forgea contre les jeunes insurgés du J.V.P.

L'Inde envoya six hélicoptères, quatre vedettes rapides et des forces de police ; le Pakistan, des hélicoptères Alouette de fabrication française ; la Grande-Bretagne, des armes légères prélevées sur ses dépôts de Singapour ; les U.S.A., des pièces de rechange et des mitrailleuses pour hélicoptères ; l'U.R.S.S., 14 Mig avec pilotes et techniciens plus une aide militaire en argent ; la Yougoslavie, des armes légères également. Quant à la Chine Populaire, pour ne pas être en reste, elle fournit un prêt de 25 millions de dollars afin que le gouvernement ceylanais puisse faire face à ses dépenses extraordinaires.

La « Sainte Alliance » : Mme Bandaranaïke reçoit un hélicoptère américain et...

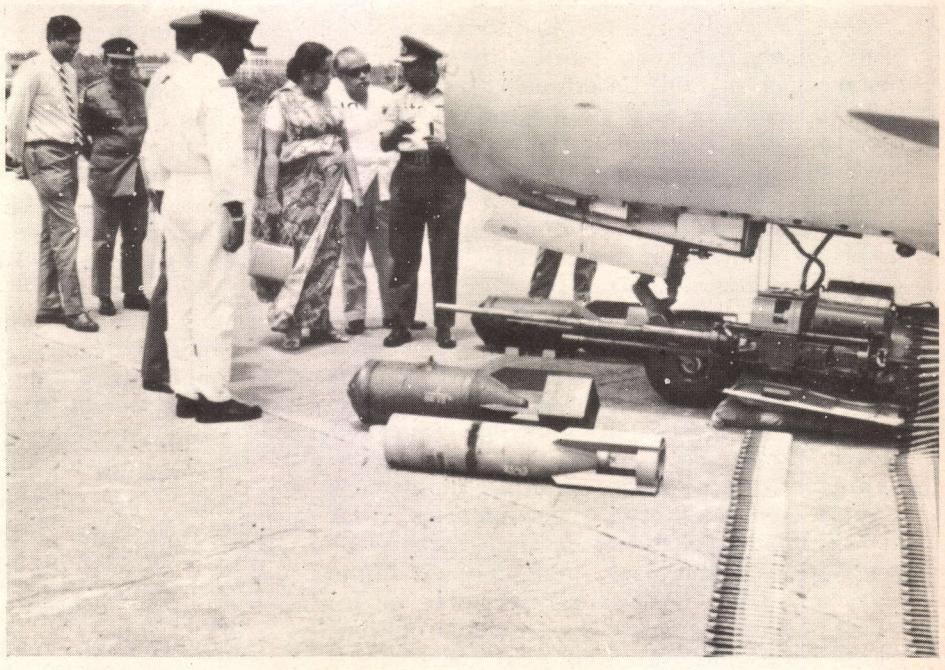

...un Mig 17 de l'armée russe pour lutter contre les terroristes. (Ph. A.F.P.)

Une répression sanglante

La répression qui s'ensuivit fut atroce. De 15.000 à 20.000 jeunes furent assassinés et on arrêta tous ceux soupçonnés de sympathie à l'égard du J.V.P. Même des militants appartenant aux formations gouvernementales furent inquiétés lorsqu'ils protestèrent contre ce massacre. 16.000 jeunes furent en outre jetés en prison dont 11.000 attendent toujours d'être jugés.

En fait, l'insurrection avait échoué car, contrairement aux espoirs du J.V.P., la paysannerie ne bougea pas. Elle regarda souvent avec sympathie ces jeunes — qui luttaient contre une police haïe, parlaient de lui donner la terre et de pendre les usuriers — mais ne s'engagea jamais à leurs côtés. Il faut dire d'ailleurs que les leaders du J.V.P., certains de s'emparer du pouvoir en deux ou trois jours grâce à leurs seules forces, n'avaient jamais véritablement tenté de mobiliser activement la paysannerie à leurs côtés.

Quant au gouvernement ceylanais, il illustrait encore une fois ce dont est capable un gouvernement de « gauche » au pouvoir en matière de massacre et de répression.

Jean LIEVIN.

Grande-Bretagne

LES DOCKERS FACE A L'ÉTAT D'URGENCE

AU moment où la grève unanime des dockers anglais entre dans sa deuxième semaine, le gouvernement conservateur de Heath vient de voter l'état d'urgence avec la complicité ouverte des travaillistes dont le porte-parole, Harold Wilson, a déclaré que son parti ne pouvait s'opposer à cette décision *« en raison des circonstances spéciales »* dans lesquelles elle a été prise.

Le feu vert que le Labour et la bureaucratie syndicale donnent ainsi au gouvernement pour en finir avec la grève des dockers n'est que le couronnement de leur attitude depuis le début de l'intervention ouvrière contre la loi Carr, intervention dans la foulée de laquelle se situe la grève des dockers. Après avoir décommandé une grève générale contre une législation anti-grève qui suscite l'hostilité du prolétariat britannique, après avoir multiplié les appels au calme et au rétablissement de « l'ordre », après avoir, dès le début, pris nettement ses distances avec le mouvement des dockers, la « gauche » signe aujourd'hui un chèque en blanc au gouvernement.

Mais si Heath a ainsi la possibilité légale d'engager une épreuve de force contre les grévistes, s'il peut, juridiquement, utiliser la troupe pour remplacer les dockers, s'il est assuré, par avance, de l'appui des travaillistes et de la bureaucratie des Trade-Unions, rien n'indique qu'il utilisera forcément les pouvoirs qui viennent de lui être attribués, et encore moins qu'il puisse sortir victorieux d'une épreuve de force. Pour avoir voulu, il y a quelques semaines, appliquer au pied de la lettre la loi Carr, le gouvernement ne s'est-il pas trouvé dans une position difficile, et obligé de battre en retraite ? C'est ce qui explique les déclarations « pacifiques » de Heath après le vote de la loi d'urgence et les « espoirs » qu'il fonde sur les travaux de la commission d'arbitrage chargée d'élaborer un compromis, commission qui, par ailleurs, « réconforte », selon sa propre expression, le secrétaire général des syndicats anglais.

Dans le combat qu'ils ont engagé, les dockers britanniques ne peuvent compter que sur leur détermination et sur la solidarité de la classe ouvrière. D'elles, et d'elles seules, dépendent l'issue de leur lutte.

François DELAIN.

Dans les ports, les marchandises s'entassent. (Ph. U.P.I.)

Bokassa éclatant en sanglots devant la tombe de De Gaulle : un homme d'une grande sensibilité. *(Ph. U.P.I.)*

Bokassa tel sbire, tel maître

LE général Bokassa était déjà célèbre pour sa brutalité (il aurait participé personnellement à la liquidation de son collègue et rival, Alexandre Banza) et par l'arbitraire le plus total qu'il faisait règner depuis son arrivée à la présidence de la République centre-africaine en 1969.

Il vient, ces jours derniers, de s'illustrer encore une fois dans un domaine qui lui est devenu familier : celui de l'horreur. Il a décidé, en effet, d'un train de mesures soi-disant destinées à freiner le banditisme, et qui établissent une effroyable progression dans le châtiment des condamnés pour vol : une oreille coupée pour le premier vol, la deuxième en cas de récidive, le poignet droit pour un troisième vol, et, enfin, l'exécution publique pour ceux qui continueraient de voler.

Enfin, pour que tous se pénètrent bien de la réalité de ces mesures, le général Bokassa les a « inaugurées » en descendant en personne avec des soldats dans une maison d'arrêt de la capitale pour y organiser le passage à tabac de 46 voleurs. « Un soldat par homme... Que tout le monde y passe. Vous devez taper jusqu'à vos dernières forces... Vous pouvez même taper jusqu'à la mort » *recommanda-t-il aux soldats qui tuèrent au moins trois détenus.*

Rapportant ces faits, le journal Le Monde *écrivait que si on savait à quoi s'en tenir sur Bokassa, par contre l'attitude du gouvernement français à son égard semblait* « moins explicable ». *Le général De Gaulle ayant reçu en grande pompe et couvert d'hommages publiques son homologue centre-africain, il y a trois ans, le ministre de la Justice, Pleven, n'a pas hésité récemment à entammer des poursuites pour* « offenses à chef d'Etat étranger », *contre un hebdomadaire qui avait osé s'en prendre au sinistre Bokassa.*

En fait une telle attitude des représentants du Capital est tout ce qu'il y a de plus compréhensible. La bourgeoisie française sait reconnaître les mérites de ceux qu'elle emploie au maintien de son ordre et à la défense de ses intérêts dans cette partie africaine du monde. Et, pour de telles besognes, elle n'a certes pas besoin d'enfants de chœur respectueux « en toutes circonstances des règles minimum édictées par les Nations unies pour le traitement des détenus », *comme le demande cet organisme à Bokassa, mais d'individus prêts à patauger dans le sang pour maintenir leur pays courbé sous le joug de l'impérialisme français. A tel point d'ailleurs que d'une ex-colonie française à une autre, si leurs noms changent : Bokassa, Ahidjo, Tombalbaye... on retrouve les mêmes bouchers au service d'un même employeur : l'impérialisme français ; bouchers dont la folie sanglante déborde largement le cadre de la stricte défense des intérêts de la bourgeoisie française.*

Si on ne sait ce qui l'emporte de la haine ou du dégoût pour de tels assassins, il ne faut pas perdre de vue ceux qui, à des milliers de kilomètres de là, sont les véritables responsables et profiteurs de la présence à la tête des Etats du Tiers-monde de fous sanglants.

Pierre LAFFITTE.

Irlande du Nord

APRÈS LA "NEUTRALITÉ" LES "BRISEURS DE L'AUBE"

LORSQU'IL avait été désigné proconsul, M. Whitelaw, secrétaire d'Etat anglais pour l'Irlande du Nord, jouait volontiers les arbitres neutres, les juges impartiaux entre les deux communautés catholique et protestante qui s'entre-déchirent. Les troupes anglaises patrouillaient, certes, mais, paraît-il, uniquement pour apaiser les passions et éviter le massacre.

Toute cette mise en scène du gouvernement colonialiste anglais n'a pas fait illusion bien longtemps. Et, le lundi 31 juillet, la comédie de la neutralité prenait définitivement fin : à 4 heures du matin, de très importantes forces britanniques venues de tous les coins de l'Irlande et appuyées par des chars détruisaient systématiquement toutes les barricades que les catholiques de certains quartiers de Belfast et de Derry avaient dressées il y a de très nombreux mois pour se protéger des intrusions terroristes des protestants.

L'opération militaire de l'armée britannique avait pour nom de code « Dawnbusters », ce qui signifie « Briseurs de l'aube » ! Tout un programme ! Et l'aboutissement logique de la politique anglaise. Car, face à des gens qui se battent, on ne peut rester « neutre ». Et, finalement, le gouvernement anglais ne pouvait qu'attendre le moment le plus opportun pour tenter de briser la résistance catholique.

Les « briseurs de l'aube » ont-ils réellement brisé quelque chose, en particulier la résistance des catholiques irlandais ? Rien n'est moins sûr. Car si les journaux et la radio-télévision ont insisté sur l'absence totale de réaction de la part de la population des « zones interdites » catholiques, cela ne signifie rien. Les mains nues, ou presque, face à des milliers de soldats appuyés par des chars d'assaut, les habitants du Derry ne pouvaient pas grand chose. Et il n'était pas de l'intérêt de l'IRA d'engager la bataille dans des conditions choisies par les troupes anglaises et favorables à elles ; pas plus que d'attirer sur la population un massacre sanglant.

Mais rien n'est réglé, et la résistance irlandaise n'a pas désarmé pour autant. Simplement, pour beaucoup d'Irlandais, les choses sont plus claires : cette armée anglaise qui jouait les chevaliers servants et a tenté de flirter un temps avec les populations de ghettos catholiques de Belfast et de Derry, a montré son vrai visage. Maintenant, elle patrouille, nuit et jour, dans les quartiers catholiques, perquisitionne, arrête. Elle apparaît à tous pour ce qu'elle est et a toujours été : une armée d'occupation. Et les Irlandais catholiques qui ont pu réclamer il y a quelques mois le débarquement des troupes anglaises et leur « arbitrage », **dénoncent aujourd'hui comme Bernadette Devlin** « la répression de l'armée anglaise » **et en arrivent à crier** « Hors d'Irlande, les troupes anglaises ! ».

Si M. Whitelaw a jeté bas le masque, il en est un autre qui en a fait autant, c'est M. Lynch, dirigeant de la République d'Irlande du Sud. Voilà plusieurs années déjà que ce très réactionnaire M. Lynch tente de concilier les inconciliables : ses propres complicités avec le gouvernement anglais, et les complicités d'une large fraction de la population d'Irlande du Sud avec les combattants d'Irlande du Nord et en particulier avec l'IRA.

A l'occasion des derniers événements et du passage des militants de l'IRA du Nord au Sud, M. Lynch a rappelé avec un peu plus de fermeté que de coutume que les gouvernements irlandais qui se sont succédé avaient toujours donné l'assurance à Londres qu'ils ne permettraient pas que leur territoire soit utilisé comme base d'attaque de la Grande-Bretagne. « Il faut éliminer les gens qui utilisent les bombes et les armes », **a-t-il déclaré. Et pour donner aux Anglais quelques gages plus tangibles que de belles déclarations, M. Lynch a fait demander que soit renforcée la surveillance exercée à la frontière entre le Nord et le Sud, afin d'empêcher les militants de l'IRA de cacher des armes et des explosifs en Eire. Et le ministre de la Justice de Dublin, M. O'Malley, vient d'exiger la restitution de toutes les armes détenues par les civils dans le Sud.**

Le gouvernement de Dublin a tenu clairement, publiquement à se solidariser avec l'ordre des britanniques contre les combattants du Nord.

Là aussi, pour les Irlandais du Nord, les choses sont claires.

Michelle VERDIER.

Il y a trente-six ans, en 1936, les travailleurs partaient pour la première fois en vacances. Les deux semaines de congés payés qu'ils avaient obtenues à l'époque restaient, avec les 40 heures, une des plus grandes conquêtes de la vague de grèves de juin 1936 qui, faute de direction révolutionnaire, avait finalement laissée intacte la citadelle capitaliste.

Trente-six ans après 1936, les travailleurs français bénéficient de quatre semaines de congés payés... et de la semaine de travail la plus longue d'Europe.

Car, en la matière, la bourgeoisie et son Etat savent faire leurs comptes. S'ils lâchèrent la troisième semaine en 1955 et 1956 pour isoler le mouvement de grève de Nantes-Saint-Nazaire et faire avaler la pilule de l'envoi du contingent en Algérie, s'ils attribuèrent une quatrième semaine de congés payés d'abord chez Renault puis dans tout le pays de peur de voir la grève des mineurs de mars 1963 s'étendre, ils savaient parfaitement, dans un cas comme dans l'autre, qu'en réalité, une semaine de congés payés supplémentaire ne leur coûtait qu'environ 2 % de la masse salariale ou une heure de travail en moins chaque semaine. Ce n'était pas le Pérou et on pouvait lâcher cela sans trop de difficultés.

Mais même dans ces conditions, ces quatre semaines de congés payés n'ont guère changé le sort de la classe ouvrière. D'abord parce qu'en elles-mêmes, elles sont bien incapables de résoudre le problème de l'usure des muscles, des nerfs et du cerveau provoquée par 48 semaines d'un travail trop long à des cadences trop rapides. Ensuite, parce que le niveau de vie des travailleurs est tel que plus de la moitié d'entre eux passent leurs vacances chez eux et ne peuvent changer d'air. Enfin parce que ceux qui peuvent partir se retrouvent à des centaines de milliers en même temps sur les routes, les plages, ou les pentes des montagnes face à des prix qui ne cessent de monter dès que le premier vacancier est en vue. Ils deviennent ainsi les cochons de payant d'une industrie, celle du tourisme, qui depuis longtemps rapporte bien plus que l'agriculture.

Tant il est vrai qu'en régime capitaliste même, le plaisir de se détendre est sans cesse gâté de toutes parts par une société fondée sur le profit et pour qui liberté signifie avant tout argent.

J. L.

Août 3

Au mois d'août 1936, toutes les u
nes fermèrent pour quinze jours, e
pour la première fois, les ouvriers
pouvaient prendre des vacances.
Ceux qui avaient de la famille à la cam-
pagne profitèrent de l'occasion pour al-
ler lui rendre visite : **« Pensez, monsieur,
qu'avec mon mari et mes enfants, on va
pouvoir enfin aller chez nous, en Breta-
gne. Il y a si longtemps qu'on n'a pas vu
les vieux »**, déclarait une ouvrière au jour-
naliste qui l'interrogeait.

D'autres partaient pour la première fois
de leur vie chercher le soleil et la mer sur
la Côte d'Azur. Le billet de congés payés
avec réduction de 40 % fut institué, ven-
du dans toutes les gares, mais aussi dans
des permanences syndicales et dans des
bureaux que les réseaux de chemin de
fer durent installer dans les grandes usi-
nes en raison de l'affluence.

Et des trains supplémentaires empor-
taient les travailleurs parisiens vers Can-
nes, Nice, Menton..., ces plages jusqu'à
présent réservées aux bourgeois. Un des-
sin humoristique du **Populaire** (le quoti-
dien à l'époque du Parti Socialiste SFIO)
représentait une usine **« fermée pour cau-
se de vacances »** avec les ouvriers allant
prendre le train sous ce titre : **« Nouvelle
atrocité du Front populaire »**. Car c'est
bien comme cela que la presse de droite
présentait cette marée « rouge » sur les
plages. L'envoyé spécial du **Figaro**, dans
un de ces trains de vacances où fusait

Les jeunes, eux, partent
cyclette, en tandem, ou s
pied : le camping, jusque-là
de quelques naturistes, devien
moyens les plus économiques de
des vacances. C'est aussi le déve
ment des auberges de jeunesse do
nombre passe de 200 à 450 entre le m
de mars et la fin de l'été 1936. Et da
ces auberges, bien sûr, à côté de la « fran-
che camaraderie » et des chants, les dis-
cussions politiques vont bon train si l'on
en juge par l'insistance répétée avec la-
quelle les responsables du C.L.A.J. cher-
chent à les limiter.

Tout le monde est si heureux de ces

Ceux qui ne partent pas

POUR la foule des vacanciers de l'été, il est tout simplement normal que chacun ait droit à son mois de congé. C'est entré dans les mœurs. Les vacances ne sont plus, depuis longtemps, considérées comme un luxe de riches, mais comme le juste dû de chaque travailleur. La législation semble aller dans ce sens puisque tout employeur est tenu d'accorder des congés payés à ses salariés.

Et pourtant, ceux qui partent en vacances sont encore la minorité. Et, pour beaucoup, le « normal », en fait, c'est de rester chez soi durant la période des vacances.

Les chiffres officiels de l'I.N.S.E.E. en font foi. Au cours de l'été passé (1971), seulement 46 % des Français ont pris leurs vacances hors du domicile habituel, et 54 % sont restés chez eux.

L'évolution des dernières années fait apparaître une lente progression du nombre des départs (41 % en 1965, 44,6 % en 1970). Toutefois, il n'est pas certain que cette année le taux des départs atteigne les 50 %.

Il va de soi que ce sont des considérations financières qui empêchent avant tout la majeure partie de la population de partir en vacances. Ceux qui sont condamnés à rester chez eux sont les plus démunis. Parmi les catégories les plus défavorisées, il faut noter :

— Les personnes âgées. Alors que 55 % des gens de 25 à 29 ans partent en vacances (taux le plus élevé !), le pourcentage tombe à 32,7 % de 60 à 64 ans ; à 25,3 % de 65 à 69 ans ; et seulement 20 % à partir de 70 ans.

Les conditions misérables que connaissent les vieux, les retraites dérisoires de ceux qui ont pourtant travaillé leur vie durant, expliquent que l'immense majorité d'entre eux ne peuvent s'évader, ne serait-ce qu'un mois par an, du cadre où la société les contraint à végéter.

— Les agriculteurs. Le taux des départs en vacances atteint à peine 20,1 % dans les communes rurales contre 57 % dans les villes de plus de 100 000 habitants. Il atteint 73,8 % dans la banlieue parisienne et 81,2 % à Paris même. Cette situation n'est pas seulement le reflet du mode de vie et du mode de travail particulier des agriculteurs. Ceux qui vivent toute l'année dans les champs sont certes moins victimes que les citadins de la pollution, de l'énervement produit par les villes. D'autre part, l'été est bien souvent une saison de gros travail à la ferme.

Mais c'est surtout la pauvreté d'une bonne partie de la paysannerie et du prolétariat agricole qui explique le faible taux des départs. Car vivre toute l'année dans le cadre étroit du village n'implique pas que l'on ait pas besoin de s'évader vers d'autres horizons et, si l'été n'est pas la saison la plus favorable aux départs, les agriculteurs n'ont bien souvent pas les moyens de profiter davantage des mortes saisons.

— Les provinciaux. Alors, on l'a vu, que les Parisiens partent à 81,2 %, les banlieusards à 73,8 %, le taux des départs n'est plus que de 52,9 % dans les villes comprises entre 20 000 et 100 000 habitants et il tombe à 37 % dans les villes de moins de 20 000 habitants. Les salaires y sont moins élevés qu'à Paris et ceci explique cela.

— Les immigrés. Les chiffres manquent en ce qui concerne les travailleurs immigrés. Mais parce qu'ils sont parmi les plus mal lotis du point de vue salaire, leur taux de départ en vacances est certainement inférieur au taux moyen des ouvriers, c'est-à-dire nettement en-dessous des 50 %. La plupart des immigrés qui sont déjà exilés onze mois sur douze, le demeurent encore au moment des congés payés, d'autant plus qu'il est très onéreux pour la plupart de retourner dans leur pays d'origine, très éloigné.

Enfin, les statistiques par catégories sociales sont, elles aussi, éloquentes. 83,1 %, soit la presque totalité des cadres supérieurs et des membres des professions libérales partent en vacances, ainsi que 77 % des cadres moyens. En revanche, malgré les congés payés, il n'y a que 58,6 % des employés et 45,4 % des ouvriers qui quittent leur domicile en été. Pour plus d'un ouvrier sur deux, partir en vacances est encore un luxe inaccessible. Et cela même en tenant compte du fait que 55,5 % de ceux qui partent en France, passent des vacances « économiques » en faisant du camping (18,5 %) ou chez des parents ou des amis (37 %). Ce taux est d'ailleurs analogue (48,5 %) chez ceux qui vont à l'étranger.

Et de ce point de vue « le droit aux vacances » est encore à conquérir pour la majorité de la classe ouvrière.

A.V.

36 : premier départ

souvent (oh, horreur !) « l'Internationale », terminait son reportage par : « la multipli- **cité des trains rouges de la Côte d'Azur est en bonne voie... Et la démultiplication s trains bleus du même coup ».**

quelques incidents, parfois, se pro- nt entre les occupants traditionnels ôte d'Azur et les nouveaux vacan- venaient leur voler un peu de leil. Le 6 août 1936, par exem- Menton, alors que le prince mbarquait sur son yacht et is au quai un salut bras s en vacances répon- n chantant « l'Interna- de cet incident, **« la ils quittent la Fran- once à la Côte** ». Quelle perte !

uvent en bi- plement à exclusivité un des rendre ppe- le is

premières vacances que les dirigeants du Front Populaire recevront des lettres de remerciements, comme cette carte postale envoyée de la côte au citoyen Léon Blum : **« Vivent les vacances et le Front Populaire, le temps est pour les salopards ! »** (c'est le nom que donnait la presse de droite aux grévistes) **« et le soleil ne fait pas la grève sur le tas »**. Signé : **« Un prolo »**.

Tous les ouvriers, certes, ne sont pas partis en vacances : on ne compte que 550 000 billets de congés payés vendus par les chemins de fer ; c'est faible par rapport au nombre d'employés et ouvriers (plus de neuf millions de personnes ont dû bénéficier des congés payés) même en ajoutant que bon nombre de travailleurs sont partis en car ou à vélo... Mais c'était la première fois que les ouvriers quittaient pour quinze jours leur usine, et aussi, en grand nombre, leur quartier, pour prendre de vraies vacances. Pour ceux qui restaient dans les grandes villes, quelques loisirs, des représentations de théâtre, des promenades en car pendant les week-end étaient organisés par diverses associations et par les syndicats.

Les congés payés sont peut-être la is belle conquête des grèves de juin . A travers eux, nombre de travailaffirmèrent leur droit à la vie.

Olivier BELIN.

Les congés payés des travailleurs émigrés

Il y a actuellement en France près de deux millions de travailleurs émigrés. Et si les textes législatifs prévoient toute une série de limitations de leurs droits, tant à l'intérieur des entreprises (droits syndicaux...) qu'à l'extérieur (contrôles, permis de séjour...), rien par contre n'est prévu pour adapter les droits qui leur sont laissés à leur situation particulière. C'est le cas pour les congés payés.

Certes, les travailleurs émigrés bénéficient des congés payés tels qu'ils sont réglementés en France. C'est dire que pendant quatre semaines, ils n'ont pas à prendre le chemin de l'usine et que ce temps de repos leur est payé par le patron. Mais, plus peut-être que les travailleurs français, se pose alors à eux le problème du départ en vacances.

Parce qu'ils sont toute l'année aux travaux les plus durs, dans les pires conditions d'hygiène, ils ont besoin plus que tous autres de récupérer. Parce que toute l'année ils mangent mal et dorment mal dans des taudis ou des foyers sans air et sans lumière, entassés dans des chambres sordides, ne disposant parfois d'un lit que par roulement, ils ont plus que tous autres besoin d'air pur, de vrai sommeil et de soleil. Mais parce qu'ils sont payés aux plus bas salaires, parce que sur cette somme il leur faut encore faire vivre les chômeurs ici et la famille là-bas, plus que tous autres enfin ils se trouvent démunis des moyens d'aller chercher ce soleil et cet air pur là où ils se trouvent.

Alors, pour l'immense majorité des travailleurs émigrés, les vacances, c'est l'oisiveté forcée dans des foyers surpeuplés rendus plus inhabitables encore par la chaleur et la promiscuité, c'est surtout le regret poignant du pays natal et de la famille.

Car si la plupart des travailleurs émigrés ne partent pas en vacances en France, faute de moyens, il est inutile de préciser que ceux qui peuvent revenir au pays pour les vacances constituent une infime minorité.

Pour des raisons financières bien sûr, il ne peut être question pour eux de partir tous les ans, la somme à débourser étant le plus souvent considérable. Le voyage aller-retour pour l'Afrique noire (même en tenant compte des tarifs préférentiels accordés aux travailleurs qui retournent dans leur pays) coûte déjà entre 1 500 et 1 700 F. A cela vient s'ajouter pour certains pays une caution qu'il faut verser, soit au départ, soit sur place, pour obtenir un passeport. En théorie, c'est pour que les travailleurs ne se retrouvent pas complètement démunis quand ils reviennent de vacances. En fait, c'est un moyen supplémentaire de contrôle policier sur l'immigration. Le montant de cette caution varie suivant les pays. Pour le Mali, elle est de plus de 1 000 F, pour la Mauritanie, environ 400 F... Un travailleur qui veut rentrer chez lui pour les vacances doit donc disposer au minimum de 2 500 à 3 000 F. Mais ce n'est qu'un minimum, car il faut aussi prévoir de l'argent pour le séjour, des cadeaux pour la famille, etc.

Dans ces conditions, la moyenne des travailleurs restent cinq ou six ans sans rentrer chez eux. Ils passent leurs « vacances » sur place... Mais lorsqu'ils peuvent rentrer, quatre (voire cinq) semaines de congés ne sont, bien sûr, pas suffisantes. Et la législation française sur les congés payés ne prévoit aucun aménagement des congés dans leur cas.

Il est vrai que certaines entreprises ou administrations prévoient des dispositions qui ne sont pas dans la loi. Certaines administrations permettent, par exemple, aux travailleurs originaires des D.O.M.-T.O.M. de bloquer leurs congés sur deux ans et de partir deux mois. Des entreprises accordent une semaine supplémentaire (pour le voyage) aux travailleurs qui veulent rentrer chez eux. D'autres, mais elles sont rares, permettent de prendre un mois de congés sans solde en plus des congés payés. Mais, de toute façon, il s'agit le plus souvent d'une faveur qu'il faut demander à l'avance et qui peut être refusée ou assortie de conditions (partir à certaines époques de l'année, par exemple).

De plus, le problème se pose de pouvoir rentrer à temps. Les travailleurs qui sont retardés pour des raisons familiales ou autres risquent de se retrouver à la porte. Dans certains cas, ceux qui rentrent en retard (ne fût-ce que d'un jour ou deux) sont licenciés. Parfois, ils peuvent se faire réembaucher dans la même entreprise, mais ils perdent ainsi tous leurs droits à l'ancienneté.

En fait, pour beaucoup de travailleurs émigrés, les congés payés, même avec une semaine, voire un mois supplémentaire, ne représentent rien. Quand ils veulent rentrer au pays pour voir leur famille, ils démissionnent, partent pour six mois ou un an, et reviennent ensuite chercher du travail ailleurs. Mais dans ces conditions, il ne s'agit plus de congés payés.

Mais pour le gouvernement et le patronat, les travailleurs émigrés ont « droit » aux mêmes congés que les autres. Que, six années sur sept, ils passent ces prétendus congés dans le même foyer-taudis ou dans le même bidonville que le reste de l'année, peu leur importe.

D.T.

En espérant que vous n'en rencontrerez pas trop sur les routes de vos vacances !

Après le rapport du Conseil des Impôts

L'INEGALITE FISCALE N'EST PAS PRES DE DISPARAITRE

AU moment même où nombre de contribuables reçoivent leur feuille d'impôt, le Conseil des Impôts vient de rendre public son premier rapport. Cet organisme mis en place il y a un an par le ministre des Finances Giscard d'Estaing se compose de neuf magistrats et inspecteurs généraux. Une sorte de « Commission des Sages » de la fiscalité chargée d'étudier la situation de la fiscalité dans le pays, son évolution, ses inégalités, son avenir.

Si certains chiffres fournis peuvent être intéressants, les conclusions, est-il besoin de le souligner, sont bien limitées et timorées. En premier lieu se trouve confirmé le fait que la grande masse des salariés constitue l'essentiel des contribuables. Et cela, en nombre croissant. De 1958 à 1970 le nombre des assujettis à l'impôt sur le revenu a doublé, passant de 5 à 10 millions. Dans le même temps, la proportion des travailleurs agricoles payant l'impôt est passée de 5,3 % en 1962 à 20,4 % en 1969. Le même pourcentage pour les ouvriers d'industrie s'est, lui, accru de 30,3 % à 54 % durant ces mêmes années. De 1965 à 1969 l'augmentation de l'impôt a été de 94,7 % pour les ouvriers contre 60 % de moyenne nationale. Au total, sur l'ensemble des contribuables, les 2/3 des payants, soit 6 millions de personnes, disposent d'un revenu imposable de 15 000 francs annuels, soit pour un salarié célibataire un salaire de moins de 1 600 francs par mois.

De cette inégalité-là, il n'est que peu question dans le rapport. Tout va bien de ce côté-là puisque la fraude fiscale n'est pas possible (l'entreprise se chargeant de faire un décompte précis des ressources envoyé en double au percepteur).

L'injustice fiscale se situe ailleurs pour nos sages. Non dans le fait que 10 % seulement de l'impôt perçu en 1972 est payé par les grosses sociétés. Non plus dans l'avoir fiscal qui fit tant de bruit lors du scandale de la feuille d'impôt de Chaban. L'avoir fiscal, est-il déclaré dans le rapport, « n'est pas un des vices majeurs du système français des impôts » car « il incite moins à la fraude qu'un autre système, atténue la double imposition des revenus et détourne les épargnants français des « paradis fiscaux » étrangers ». Les craintes de nos épargnants ont vite été dissipées ; leurs privilèges sont maintenus. Ce qui par contre choque ces messieurs ce sont les avantages minimes consentis à quelques catégories professionnelles (90 au total) aussi diverses que les journalistes et les comédiens, les coutelliers de Thiers ou les éclaircisseuses de pipes de Saint-Claude. Là réside le mal, la source de la mauvaise fiscalité. Egalement dans le système spécial d'imposition en vigueur chez les collectivités paysannes et imposant un forfait collectif et non individuel. Autre catégorie qu'il faudrait davantage pressurer !

Malgré toute sa timidité, ce premier rapport n'a même pas eu l'heur de plaire à nos dirigeants. Dès parution, le ministre des Finances et le porte-parole du gouvernement, Lecat, ont tenu à rappeler que cet organisme, purement consultatif, n'avait aucun pouvoir de décision. Il est vrai qu'on ne peut attendre ni de ce gouvernement, ni de ceux qui le conseillent une réforme fiscale, supprimant l'impôt sur le revenu des travailleurs et obligeant les grosses sociétés à subir une véritable imposition sur l'ensemble de leurs bénéfices réels et pas sur les seuls déclarés. Les bien pâles critiques formulées par le Conseil des Impôts, déjà rabrouées par le gouvernement, sont là pour le rappeler.

Nicole BLETTRY.

Région Parisienne :

FOYERS A.L.J.T. TOUJOURS EN GRÈVE

Une collecte en faveur des grévistes A.L.J.T. à Clichy. (Ph. L.O.)

LA grève des loyers contre les augmentations se poursuit dans les foyers occupés de l'ALJT (voir nos numéros précédents). **Le nombre des grévistes s'est même accru par rapport à juillet. Même bon nombre de ceux qui partaient en vacances en août, ont pris soin de verser leur pension à l'ancien tarif au comité de grève.**

La plupart des résidents partant en vacances, on ne peut continuer l'occupation. C'est pourquoi il n'est maintenu qu'une permanence assurant les services fondamentaux : téléphone, nettoyage... Mais la lutte continue sous d'autres formes. Ainsi, des équipes ont été envoyées dans les foyers non touchés par la grève, pour tenter de regrouper des noyaux de jeunes travailleurs susceptibles de démarrer la grève en septembre.

Au foyer d'Epinay, la direction a tenté, mardi dernier, de négocier séparément avec les grévistes, en acceptant un compromis : l'augmentation de 40 F était maintenue mais les résidents recevaient 31 tickets de repas, au lieu de 25. A 6,50 F le ticket, cela était équivalent ; mais cela aurait obligé les résidents à rester au foyer tous les samedis pour utiliser leurs tickets ! Quant au droit de visite, le compromis reprenait quasiment les propositions de l'ALJT.

Cette manœuvre de division a cependant échoué grâce à l'intervention des résidents des autres foyers. Ceux-ci convainquirent rapidement leurs camarades d'Epinay de continuer la lutte tous ensemble.

C'est sans doute pourquoi la direction, mécontente de voir que le moral des grévistes restait inébranlable, leur a signifié jeudi son refus de négocier tant que les foyers resteraient occupés et l'augmentation refusée. En clair : arrêtez la grève et je vous donnerai peut-être un bonbon !

Mais les résidents ne s'en laissent pas conter et s'attachent résolument à étendre le mouvement.

Correspondant L.O.

QUAND FAURE ET MESSMER FONT DU SOCIAL

EN prenant son poste, M. Edgar Faure, tout comme ceux qui l'ont précédé, a annoncé « des mesures sociales ». Jusqu'à présent, nous n'avons eu droit à aucune précision sur ce que ces mesures allaient représenter de concret. Nos ministres n'en sont encore qu'aux consultations.

La seule chose qui est certaine est qu'il n'y aura pas de crédits supplémentaires pour ces mesures. Selon ces Messieurs il ne faut pas alimenter l'inflation (chacun sait que, pour le gouvernement, ce sont les travailleurs qui en sont responsables par leurs exigences excessives).

Alors le problème se pose. Où trouver l'argent ? Mais là MM. Faure-Messmer ont une idée. Il s'agit tout simplement de puiser dans les réserves des Caisses d'Allocations Familiales. En effet les C.A.F. disposent chaque année d'un excédent (il se montait à 5,5 milliards à la fin de 1971, on pense qu'il atteindrait 8 milliards à la fin de 1972). Cet excédent vient tout simplement du fait que les prestations n'ont pas augmenté au même rythme que les cotisations versées par les salariés.

Mais, en fait, ces milliards « disponibles » ne sont rien d'autre que l'argent des cotisants que le gouvernement va consentir à leur redistribuer au lieu de le garder pour d'autres usages.

En outre, les réserves des Caisses d'Allocations Familiales servaient traditionnellement à couvrir le déficit de l'Assurance-Maladie ou de l'Assurance-Vieillesse. Si elles sont utilisées ailleurs, il faudra trouver d'autres ressources, et pour cela, la seule proposition avancée par les experts est... d'augmenter les cotisations.

Pour financer sa politique sociale, Edgar Faure veut prendre l'argent... dans la poche des travailleurs. La recette n'est pas nouvelle. Dans les réformes sociales accordées par le gouvernement, ce sont les travailleurs qui finalement font les frais.

D. T.

DES AUGMENTATIONS POUR TOUS, DES BAISSES POUR LES CAPITALISTES

SI août est pour beaucoup le mois des vacances, il ne l'est pas pour tous, tant s'en faut. D'aucuns mettent à profit la période pour tenter de faire passer en douceur la pilule des augmentations. Ainsi depuis le 1er août le gaz et l'électricité ont augmenté. Le gaz de 4 %, l'électricité de 4,15 %.

Mais pas pour tout le monde ! Les tarifs de haute tension — électricité à usage industriel — ne sont eux relevés que de 3,55 %.

Et ce ne sont pas les diminutions sur le fuel annoncées pour le 1er août également par le ministère de l'Economie et des Finances qui rendent les précédentes augmentations plus acceptables. D'ailleurs, là encore, le gouvernement a deux poids et deux mesures : si la baisse sur le fuel domestique est de 2 %, par contre celle sur le fuel lourd, qui est de plus en plus utilisé dans l'industrie, est elle de 4 %.

Selon que vous soyez capitaliste ou travailleur...

Chausson (Gennevilliers)

QUATRE JOURS DE GRÈVE AUX PRESSES

UN grand succès qui en prépare d'autres », tel était le titre du dernier tract que la CGT a publié avant les congés aux usines Chausson de Gennevilliers et Asnières.

On va voir que la CGT ne craint pas de se payer de mots...

Depuis quelque temps, la situation s'est dégradée aux Presses à l'usine G. Les chefs y battaient tous les records d'arrogance.

Dernièrement, les travailleurs avaient dû débrayer pour obtenir des gants. Et un ouvrier avait failli, à la suite de ces débrayages, être muté mais, finalement, face au débrayage de ses camarades, la manœuvre avait échoué.

Le mercredi 19 juillet, un travailleur nord-africain, après avoir prévenu son chef du mauvais état de son outil, buvait un café à l'appareil à boissons. Voilà que son chef vient le tirer par la manche et lui ordonne de retourner au travail. Le travailleur retourne à sa place. Quelques minutes plus tard, le chef lui présente un avertissement à signer. Le travailleur refuse de le signer. Et comme il s'entend dire : **« Signe cet avertissement et, si tu n'es pas content, retourne dans ton pays manger des cailloux »,** le travailleur, poussé à bout, allonge pour toute réponse un coup de poing dans la figure de son chef qui ne l'a guère volé.

Il a beau exister une loi sur le racisme dans ce pays, c'est bien entendu le travailleur qui va faire les frais de cette histoire. Il est licencié et une plainte est déposée contre lui par la direction, ce qui va entraîner l'intervention de la police.

Tous ces événements ont soulevé l'indignation de ses camarades d'atelier et le jeudi 20 juillet c'est la grève. 450 travailleurs débrayent. L'ambiance est bonne mais la CGT va intervenir pour que tout rentre dans l'ordre à moindre frais... pour la direction.

A chaque assemblée générale, la CGT va jouer la temporisation. Jusqu'au lundi 24 elle réclame avec les travailleurs : « la levée de la sanction envers le travailleur licencié » et « la mutation du chef d'équipe dans un autre atelier », mais elle « oublie » de mettre en avant le paiement des heures de grève, alors que pourtant, lors d'un débrayage l'an dernier, les travailleurs, en majorité O.S., de la RU en se mobilisant sur cette question avaient obtenu 150 F pour trois jours de grève.

Par ailleurs, tout en précisant dans un tract qu'elle « réprouve » le geste de ce travailleur, elle accrédite tous les faux bruits que la direction va répandre, comme par exemple de faire remplacer les 450 grévistes par les travailleurs d'un autre atelier.

Enfin, alors que la direction refuse de recevoir les délégués, elle n'essaiera même pas de mobiliser les travailleurs et de s'imposer à la direction.

Le mardi, c'est la reprise sans que le travailleur soit réintégré.

Et c'est ça pour la CGT la grande victoire, le « succès qui en prépare d'autres » ; le travailleur est toujours licencié et les heures de grève seront retenues non pas sur la paye de juillet mais sur celles de septembre, octobre et novembre. La direction ne recule devant aucun sacrifice...

Pour clore le tout, les militants de la CGT, pour répondre aux travailleurs qui auraient la curiosité de demander pourquoi le tract ne dit rien du licencié et de son sort, ont répandu le faux bruit qu'il ne voulait plus revenir à l'usine ou qu'on lui a fait signer sa lettre de démission.

(Ph. L.O.)

Si ce travailleur n'est pas revenu à l'usine, c'est pour la simple raison que la police le lui a interdit, mais pour le savoir encore aurait-il fallu que les militants de la CGT aient le courage d'aller s'inquiéter chez lui du sort de cet ouvrier.

Malgré tout les travailleurs étant mal informés sont assez satisfaits d'avoir fait reculer la direction qui retire sa plainte et mute le chef dans l'équipe de nuit.

En tout cas, la CGT, à Chausson, au cours de toute cette histoire n'a reculé, ni devant les petits, ni devant les grands mensonges pour l'ordre règne à l'usine et peu importe que cela soit un travailleur qui en fasse les frais.

Correspondant L.O.

(Ph. L.O.)

Sochaux

LA FACE CACHÉE DU TOUR

LE Tour de France passait cette année dans le pays de Montbéliard.

L'usine des Aciers et Outillage Peugeot d'Audincourt est située tout près de la route qu'a empruntée le Tour, et il devait passer justement à l'heure de sortie de l'usine. Eh bien la direction a tout simplement décidé de faire continuer le travail une demi-heure de plus ! Les syndicats n'ont lancé aucune directive et ne semblent même pas avoir protesté.

Certains camarades ont réagi en prenant un bon de sortie à l'heure normale. Le comble, c'est que le Tour était passé depuis belle lurette, que les rues d'Audincourt étaient vides et que la sortie habituelle n'aurait gêné personne !

Et en plus Peugeot patronne une équipe ! Le Tour c'est donc surtout une opération publicitaire, mais, comme on voit, ça peut être aussi une occasion d'exploiter encore un peu plus ses ouvriers.

Correspondant L.O.

La Ferroviaire (Paris 13e)

Les travailleurs résistent à l'arbitraire de la direction

L'ENTREPRISE de manutention La Ferroviaire, 129, quai de la Gare, emploie environ 800 travailleurs, presque tous immigrés, répartis en cinq équipes qui travaillent par roulement 24 heures sur 24.

La direction se réserve le droit de faire venir les travailleurs les dimanches et les jours fériés si elle en a besoin. Les heures du dimanche ne sont compensées qu'à 70 % et non à 100 %. Les jours fériés ne sont pas payés intégralement, la direction paye le nombre d'heures effectuées si on travaille (6 heures en général), sinon elle ne paye que quatre heures au lieu des huit auxquelles les travailleurs ont droit.

Pour le travail du dimanche, c'est aussi les besoins de la direction qui font la loi. « Normalement », les travailleurs embauchés avant 1971 font 48 heures sur six jours, ceux qui sont entrés en 1971, font 44 heures sur six jours (4 heures le dimanche) et ceux qui sont entrés en 1972 40 heures sur cinq jours. Pour tous, le jour de repos est le lundi. C'est la façon de la maison pour récompenser l'ancienneté en « payant » huit heures de plus.

Mais en fait, quand il y a du travail, les ouvriers embauchés pour 44 ou 40 heures sont obligés de faire 48 heures.

C'est sur ce problème qu'un mouvement a éclaté il y a quinze jours dans l'équipe de l'après-midi. Le mécontentement était grand depuis qu'on avait obligé les travailleurs à venir le 14 juillet. Le dimanche suivant, la direction a demandé aux travailleurs embauchés pour faire 44 heures de faire six heures le dimanche au lieu de quatre. Cette fois, c'en était trop et les 50 travailleurs concernés qui avaient pris le travail à midi ont décidé de partir tous ensemble à 16 heures malgré les menaces de leurs chefs qui leur annonçaient que le mardi suivant on ne les laisserait pas entrer dans l'usine et qu'ils seraient tous mis à la porte.

Le mardi suivant, ils se présentaient tous ensemble à la porte et devant leur détermination, comme il y avait beaucoup de travail ce jour-là, la direction déclarait qu'elle laissait passer « pour une fois » et qu'ils pouvaient rentrer. Mais on leur annonçait que le dimanche suivant, ils devraient travailler six heures et que pour les « punir » ils prendraient le travail à 14 heures jusqu'à 20 heures. Mais le dimanche suivant, le 23 juillet, les mêmes cinquante travailleurs, toujours ensemble, quittaient le travail à 18 heures.

Et le mardi suivant, ils se présentaient à nouveau en groupe et la direction acceptait de les laisser rentrer. Par leur détermination et leur unité, ils avaient eu raison de l'arbitraire patronal.

Correspondant L.O.

Rue Saint-Charles (Paris 15e)

Les locataires résistent à l'expulsion

AU 43, rue Saint-Charles, le propriétaire de l'hôtel avait calculé son coup : l'avis d'expulsion est arrivé le 21 juin pour le 23 juillet, période où, pensait-il sans doute, beaucoup de locataires seraient en vacances et où l'attention des gens du quartier serait retenue ailleurs.

Eh bien, il s'est trompé !

Les locataires, dès que le gérant les a prévenus, se sont unis autour de l'exigence suivante :

— Nous ne sortirons pas tant qu'on ne nous proposera pas un autre logement dans le quartier !

A partir de là, les locataires, tous Algériens, en majorité employés à la ville de Paris et chez Citroën, commencèrent des démarches tous azimuts : de la mairie à la préfecture, en passant par le syndicat des locataires. Ils prirent un avocat, après s'être cotisés pour assurer les frais de leurs dépenses (50 F par habitant).

Les démarches administratives pour demander un autre logement étant faites, les locataires s'occupèrent, sur le conseil de militants, dont les sympathisants de notre journal, de faire connaître leur cas : distribution de tracts, discussions avec les gens autour d'un panneau expliquant leur problème, prospection dans les cafés arabes, le tout la main dans la main avec des militants d'organisations révolutionnaires.

Le gérant ayant annoncé son intention de venir le 22 juillet reprendre ce qui lui appartenait dans les chambres, les locataires décidèrent de ne rien laisser emmener (de toute façon, la plupart d'entre eux, dans l'hôtel depuis des années, vivent dans leurs propres meubles) et, avec les militants qui les aidaient, invitèrent les gens du quartier à être là le samedi 22 juillet pour manifester leur solidarité.

Finalement, le gérant renonçait à sa visite mais le commissaire de police annonçait qu'il viendrait avec le gérant. Le dimanche, le gérant affichait que l'eau, le gaz et l'électricité seraient coupés le lundi.

Le lundi à 15 heures, une soixantaine de personnes étaient là (dont une quarantaine de l'extérieur), les locataires avaient préparé un buffet (petits gâteaux et boissons). Il fut décidé que, le dimanche, jour où la police avait annoncé la visite du gérant, tout le monde reviendrait et que, le dimanche matin, en six points du quartier, les groupes de militants afficheraient un appel, distribueraient des tracts et appelleraient les travailleurs du quartier à venir manifester leur solidarité. Par ailleurs, une délégation au commissariat fut organisée pour le lundi.

Dimanche à 15 heures, une quarantaine de personnes extérieures à l'hôtel étaient là, une voiture de police passa au ralenti par deux fois devant l'hôtel, mais ce fut tout.

Après deux heures d'attente vaine on organisa la délégation au commissariat et, vers 17 h 30, tout le monde se dispersa. On n'avait pas vu la police, mais l'après-midi avait été mise à profit pour discuter et faire mieux connaissance.

Le lundi à l'heure dite, la délégation se mit en marche pour le commissariat, elle était surtout composée de locataires et de militants.

Le commissariat était bien gardé, groupe d'une demi-douzaine de policiers, matraque à la ceinture, à chaque extrémité de la rue, flics devant le commissariat, un grand car, deux command-car, un tôlé Citroën ; nous étions, quant à nous, une trentaine.

La police ne laissa passer que trois personnes, deux de l'hôtel et un militant, le commissaire les reçut et les assura qu'ils n'avaient rien à craindre, qu'il n'était pas question de les expulser pour l'instant et qu'ils pouvaient faire remettre l'électricité, le gaz et l'eau.

A vrai dire, les locataires ne l'avaient pas attendu pour faire les démarches et prendre les mesures nécessaires au rétablissement de l'eau, du gaz et de l'électricité.

Ce mois d'action qui vient de s'écouler a été riche d'enseignement pour tous :

— tout d'abord la cohésion des locataires s'est renforcée ;

— ensuite des contacts ont eu lieu entre les locataires algériens et la population du quartier ; c'est un bon point de marqué contre le racisme et pour la solidarité ouvrière ;

— enfin le permanent responsable de l'Amicale des Algériens en Europe a eu une attitude très éloquente : au départ, il a fait le mort, ensuite, il a cherché à décourager les locataires qui commençaient à s'organiser, puis quand il a vu que ceux-ci étaient décidés, qu'ils étaient en contact avec des militants révolutionnaires, il a commencé à s'agiter, prenant un par un les locataires, jouant sur le nationalisme, le racisme, la peur des autorités (françaises et algériennes), il a tout fait pour que les locataires cessent de diriger eux-mêmes leur lutte pour que lui-même s'en occupe.

Les militants du P.C.F. contactés individuellement n'ont, à ce jour, pas obtenu de la cellule et de la section qu'elles s'engagent, néanmoins deux militants sont venus individuellement apporter leur soutien; en cette période pré-électorale, ces questions de logement (en particulier de travailleurs qui n'ont pas le droit de vote), ne semblent pas préoccuper outre mesure les responsables locaux du Parti...

Tout cela n'empêche pas les locataires de continuer la lutte ni de s'organiser pour gérer l'hôtel sans patron et pour s'opposer à toute expulsion sans relogement dans le quartier.

Correspondant L.O.

Malgré les pressions, les locataires du 15e continuent la lutte. (Ph. L.O.)

LES LOCATAIRES EN LUTTE CONTRE L'ALSTHOM-BELFORT

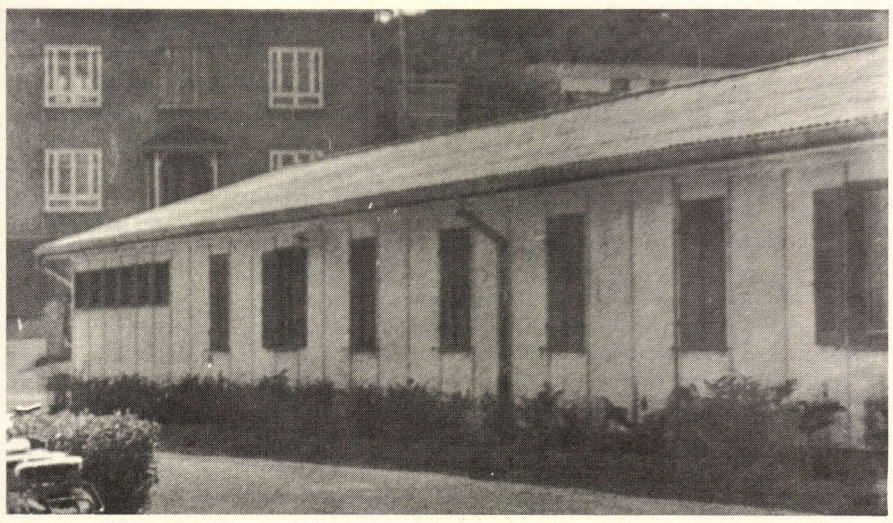

(Ph. L.O.)

NON loin de l'usine se trouvent trois pavillons de style préfabriqué où l'Alsthom parque 200 travailleurs célibataires. Deux bâtiments sont de construction récente, l'autre est vieux de huit ans et n'a jamais bénéficié d'un coup de pinceau.

Comme dans tous les foyers de ce genre c'est le manque de confort, l'absence de structures de loisirs, l'entassement à deux dans 9 mètres carrés ridicules. De plus, il y a le règlement, hérité de celui de l'usine.

C'est pour la plupart une population de travailleurs immigrés, en majorité maghrébins, qui logent dans ces taudis. Il n'y a pour eux pratiquement pas d'autres possibilités vu la situation du logement dans la région. D'autre part, en les recrutant l'Alsthom assurait le logement.

Sans crier gare, la direction a décidé d'augmenter les loyers au mois de juillet. Ceux-ci passent de 80 F à 90 F pour l'ancien pavillon, et de 130 F à 150 F pour les constructions récentes.

Autrement dit, pour une chambre de 9 mètres carrés, l'Alsthom empoche 300 F, ce qui ne l'empêche pas d'évoquer un déficit croissant.

Aussitôt une pétition a circulé et les syndicats ont été informés. Une délégation de cinq locataires a remis les listes de pétition à la direction du personnel. Le temps s'écoulant, aucune réponse n'étant donnée, les locataires ont senti la nécessité d'aller plus loin.

Ils ont donc rédigé et distribué un tract dénonçant leur situation devant le reste de l'usine. Cette manifestation, peu habituelle à l'Alsthom, a reçu un accueil assez favorable dans l'ensemble.

Le lendemain, à une trentaine, sans passer par la « voie hiérarchique », les locataires envahissent le hall de la direction et pénètrent dans le bureau du chef du personnel. Celui-ci, affolé, s'enfuit dans les couloirs, suivi par la délégation. Son embonpoint aidant, il fut aussitôt rattrapé et contraint à s'entendre dire son fait. Les locataires l'ont mis en demeure de répondre la semaine suivante. Le délai terminé, rien n'était obtenu, sauf une sanction contre un militant CFDT coupable, aux yeux de la direction, d'organiser des réunions dans les pavillons, d'y prendre la parole et d'inviter des « éléments étrangers » aux pavillons.

Une nouvelle fois, les locataires firent une descente massive au bureau, d'où, cette fois, le directeur ne put sortir. Les résidents obtinrent l'assurance d'avoir une réponse par écrit pour la semaine suivante.

En bref, la direction refuse de réviser les loyers mais cède sur toutes les demandes de réparation, d'amélioration, terrain de détente, insonorisation, télévision, etc... mais en repoussant toutes ces réalisations... à la fin 1973 !

Le lendemain, une nouvelle délégation massive réclame une entrevue entre cinq représentants des différents pavillons mandatés par leurs camarades, et le directeur du personnel. Celui-ci, surpris et inquiet de voir se maintenir une telle mobilisation des résidents, accorde finalement la réalisation des aménagements divers dans de très brefs délais.

Bien que l'objectif principal, la révision des loyers, n'ait pas été atteint, la trentaine de gars qui ont lutté sont satisfaits. Pour la première fois il s'est passé quelque chose. Pratiquement délaissés par les syndicats, ils ont appris à organiser leur lutte. Ils ont aussi fait connaissance entre eux et pris conscience de leur force.

Ils se jurent bien que la prochaine augmentation ne se passera pas comme cela, surtout si elle tombe dans une période moins défavorable que celle des congés.

Correspondant L.O.

livres

Johnny s'en-va-t-en guerre

de Dalton Trumbo

DALTON TRUMBO est un scénariste américain, pacifiste et libéral. En 1947, en pleine période maccarthyste, en pleine chasse aux sorcières contre tout ce qui pouvait sembler « rouge », il est condamné par la commission des activités anti-américaines à un an de prison et son nom est porté sur la fameuse « liste noire », ce qui lui a interdit d'exercer son métier, officiellement, jusqu'en 1960.

Son livre, Johnny s'en-va-t-en guerre, **a été écrit en 1939, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. Il a d'ailleurs été rapidement interdit aux U.S.A., et ce n'est pas étonnant car c'est en fait un violent réquisitoire contre la guerre. C'est un cri contre la guerre, un cri contre ce que la guerre fait des hommes, un cri qui touche au cœur et à la raison.**

Johnny s'en va-t-en guerre, **c'est l'histoire de Johnny, un garçon américain de vingt ans, plein de vie, comme tous les garçons de cet âge. Conscrit dans l'armée en 1918, il fait partie du corps expéditionnaire qui part se battre en Europe à la fin de la Première Guerre mondiale.**

Johnny est blessé, affreusement, par un obus, mais les médecins réussissent à sauver la vie qui reste en lui sous la forme d'un tas de chair mutilée.

Quand Johnny émerge de l'inconscient, il se rend compte peu à peu de ce qu'il est devenu.

Cette conscience, confinée dans un corps mutilé, complètement coupée du reste du monde, entame une lutte d'intelligence et de patience pour rétablir le contact avec les autres humains, à l'aide des quelques facultés sensorielles qui lui restent.

Dalton Trumbo décrit ce combat d'une manière poignante, par exemple comment Johnny retrouve la notion du temps et de l'espace. Son récit est entrecoupé des souvenirs qui assaillent Johnny, de ses rêves : souvenirs de son enfance dans une petite ville américaine, de son père, de sa mère, de ses sœurs, de son travail, de son premier et seul amour. C'est en grande partie le contraste entre ces souvenirs venus de la « vie» et l'état de mort en sursis où il est réduit qui provoque la révolte de Johnny contre la guerre parallèlement à celle du lecteur.

Finalement il réussira à faire comprendre qu'il est conscient aux médecins qui s'occupent de lui. Et quand il réclame le droit de sortir de la chambre d'hôpital où on le garde, le droit de reprendre sa place parmi les vivants, on le lui refuse : Johnny est un secret, il est à lui seul le symbole de toutes les horreurs de la guerre. Aucun gouvernement ne peut se permettre de montrer ainsi, par avance, ce qu'ils vont devenir, à tous ceux qu'il veut enrôler pour ses guerres présentes et futures.

Dans ce livre Dalton Trumbo a su trouver un style simple et direct, sobre. Les faits qu'il raconte soulèvent d'eux-mêmes l'émotion et la révolte.

Mais il a fait plus. Il en a écrit un scénario et, après de nombreux refus, il a réussi à trouver un poducteur qui accepte d'avancer l'argent nécessaire. C'est ainsi qu'est né le film Johnny s'en va-t-en guerre **réalisé par Dalton Trumbo lui-même, film qui est sorti il y a quelques mois et qui repassera certainement sur les écrans. Il ne faut pas le manquer. L'image et le son, grâce au talent du réalisateur et des acteurs, multiplient le pouvoir d'émotion de l'histoire de Johnny.**

Claude CHARVET.

Johnny s'en va-t-en guerre, de Dalton Trumbo. Editions Denoël. 21 F.

cinéma

L'HUMEUR VAGABONDE

d'Edouard Luntz

IL y a certains films dont les critiques écrivent qu'ils sont « beaux mais difficiles » ou bien qu' « on les déteste ou on les adore ». Et c'est justement ce qui est arrivé avec **L'humeur vagabonde.**

En fait ces formules qui n'engagent personne, et surtout pas les auteurs, servent, en général, à ne pas démolir un film que les gens du métier considèrent comme un événement. Dans **L'humeur vagabonde** l'événement résiderait principalement dans la « performance » de Michel Bouquet qui joue 22 rôles différents. Ce n'est évidemment pas courant mais une fois qu'on a vu le film, on se demande où est l'exploit. Car Bouquet joue, en réalité, 22 fois le même personnage. Il change simplement de costume et si performance il y a c'est surtout celle de l'habilleur. A aucun moment Bouquet ne tente de sortir du personnage ou du genre auxquels il semble vouloir définitivement se cantonner à l'écran. Rien à voir par exemple avec le Robert Hirsch de **Pas question le samedi** qui donnait chair et esprit aux cinq ou six personnages, tous différents, qu'il incarnait.

Jeanne Moreau est toujours égale à elle-même et on a l'impression de la retrouver dans quelques scènes des **Liaisons dangereuses.** Quant à Madeleine Renaud, en vieille dame très digne de province, elle apporte sa contribution à l'ennui général qui se dégage du film.

En fait au travers de cette histoire de jeune provincial qui plaque la vie campagnarde pour monter à Paris, Luntz veut nous faire sentir le dépaysement d'un être pris dans un milieu qui n'est pas le sien. C'est pourquoi il a voulu que le tout baigne dans une atmosphère qui se veut à la limite du rêve et de la réalité. Mais les aventures de son anti-héros, que ce soit dans les partouzes de la société chic ou au cimetière du Père-Lachaise, ne sont finalement guère attachantes. Et l'impression de rêve que l'on ressent provient moins de l'atmosphère poétique du film que de son incontestable pouvoir soporifique.

Jean LIEVIN.

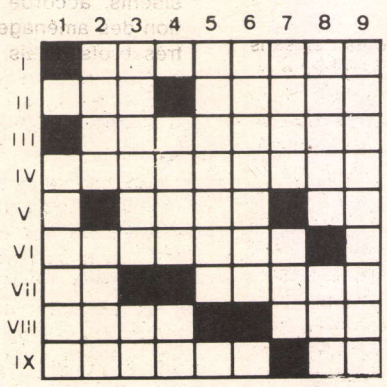

HORIZONTALEMENT. — I. Sortis du bain. — II. Lit - Dessin achevé... si on le remet dans le bon sens. — III. Martial. — IV. Recouper. — V. Renvoyé (de droite à gauche). - On n'a pas besoin de l'apprendre. — VI. Des salutations peuvent l'être. — VII. Si on le double, il est bon pour l'asile - Rencontré. — VIII. Colères noires et anciennes - Achevé. — IX. Fait dormir - Fin de mode.

VERTICALEMENT. — 1. Ne se laisse pas mordre. — 2. Fait mordre - Homme familier. — 3. S'en tirer comme on peut - Fin de participe. — 4. Toujours verte - Abréviation. — 5. Race de loup. — 6. Provoque un sprint. — 7. Alors - Forme de savoir. — 8. Armes éfilées - La vérité l'est, dit-on. — 9. L'ennemi des cambrioleurs.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	C	A	R	O	T	T	E	S
II	O	L	I	V	E	■	C	A
III	■	P	O	I	R	E	A	U
IV	P	A	■	D	R	O	I	T
V	A	G	R	E	E	■	L	E
VI	E	E	■	■	A	U	L	E
VII	L	■	I	■	U	S	E	S
VIII	L	I	R	E	■	E	E	■
IX	A	M	A	N	D	E	S	■

PROCÈS EN TCHÉCOSLOVAQUIE

JEUDI 3 août s'est ouvert en Tchécoslovaquie le huitième procès d'une série qui n'est pas près de se terminer.

Cette fois-ci, après un certain nombre d'écrivains, de journalistes, d'historiens, après Milan Huebl, ancien recteur de l'école supérieure du Parti et premier membre du Comité Central du Parti Communiste Tchèque de l'époque de Dubcek à comparaître devant les juges, c'est le tour d'un autre responsable du Parti, Jaroslav Sabata, ancien dirigeant du Comité pour la ville de Brno, de passer en jugement.

Ce qu'on leur reproche à tous, à des degrés divers, c'est d'avoir « aidé à l'affaiblissement du régime socialiste d'Etat » — traduire le régime de Husak mis en place par les chars russes — ou d'avoir carrément voulu le renverser. C'est-à-dire, entre autres, d'avoir rédigé un journal clandestin jugé « diffamatoire » à l'égard du régime bien sûr, de l'avoir fait passer à l'étranger, d'avoir des contacts avec ceux qui ont émigré après le printemps de Prague, et, accusation supplémentaire pour Sabata, d'avoir créé des groupes clandestins.

Ces procès se sont soldés, à ce jour, par 31 condamnations dans les seules villes de Prague et Brno, dont 19 peines de prison sans sursis et à un total de 58 ans 1/2 de détention. Pour l'instant, c'est Milan Huebl qui s'est vu infliger la peine la plus lourde, 6 ans 1/2 de prison pour « subversion ». Un des principaux reproches qu'on lui a fait, outre celui de faire paraître le journal Mensuel Politique et de le faire passer à l'étranger, c'est d'envoyer des rapports sur la situation tchèque aux... dirigeants du Parti Communiste Italien : le procureur va jusqu'à accuser ces derniers d'être de simples intermédiaires entre Huebl et les émigrés tchèques réfugiés en Italie, puisque ces rapports sont rédigés en langue tchèque !

On se demande comment vont réagir les dirigeants du P.C. Italien.

Les prétextes sont grossiers, mais les accusateurs ne sont pas à cela près, du moment qu'il leur faut des procès. Car Husak avait beau promettre qu'il n'y aurait pas de procès politiques, tout le monde savait que la logique du régime instauré à Prague les rendait obligatoires. Husak, mis au pouvoir par l'armée russe contre toute la population, ne pouvait gouverner sans avoir recours aux méthodes policières à l'égard de ceux qui s'étaient fait les porte-parole du printemps de Prague. Cette même logique veut qu'il y ait d'autres procès, contre tous ceux qui jouèrent un rôle important aux côtés de Dubcek lui-même, et finalement contre Dubcek lui-même.

Mais pour l'instant, ces procès ne semblent pas avoir atteint le but qu'ils visent : intimider. Ils montreraient plutôt — et l'attitude des accusés comme du public en témoigne — que la population tchécoslovaque n'a pas accepté la « normalisation », et que les accusés savent qu'ils bénéficient du soutien, au moins moral, de larges couches de celle-ci. Bien sûr, ce sont surtout des intellectuels qui, pour l'instant, interviennent, qui manifestent, qui tentent d'assister aux procès qui se déroulent, au mépris de toute légalité, à huis clos ; ce sont les amis des accusés qui, expulsés du tribunal, ont adressé séparément au procureur de la République et au président de la Cour Suprême des lettres de protestation contre cette violation de la loi tchécoslovaque qui prévoit la publicité des procès. Tous ceux-là savent parfaitement ce qu'ils risquent en agissant ainsi.

Mais ils savent aussi que leur geste est compris et apprécié de la population.

C'est ce qui donne aux procès d'aujourd'hui une allure différente des procès de la période 1949-1950. C'est ce qui donne aux accusés le courage de continuer à défendre leurs idées devant le tribunal, de refuser de témoigner les uns contre les autres, comme J. Sabata qui, tout en sachant pertinemment que son attitude lui vaudrait une peine plus lourde, a refusé de témoigner au procès de Huebl en alléguant que « toutes les accusations étaient fabriquées et inventées de toutes pièces » ; ou comme Milan Huebl qui, interrogé sur les motifs idéologiques de son action, a répondu que ses idées restaient toujours les mêmes. Si aujourd'hui elles étaient jugées subversives, c'est qu'elles l'étaient depuis 1963 et non depuis 1970, comme l'étaient celles de son ami personnel et politique d'alors, Gustav Husak, aujourd'hui secrétaire général du Parti.

Et, effectivement, si aujourd'hui Milan Huebl se retrouve d'un côté de la barrière et Husak de l'autre, ce n'est pas le premier qui a changé, mais le second. Car tous deux, rescapés de la période stalinienne et avec eux tous les hommes politiques du printemps de Prague, avaient poursuivi de 1963 à 1968 la même politique : prendre du jeu par rapport à l'URSS, permettre à l'Etat tchécoslovaque de recouvrer sa souveraineté.

L'intervention des armées russes a mis fin à cette politique. Et par le régime de terreur qu'elle tente d'établir, la bureaucratie russe, par Husak interposé, cherche à prévenir la réapparition de la profonde tendance commune à toutes les démocraties populaires, à s'éloigner de l'Union Soviétique.

Mais la terreur, les procès préfabriqués, la répression, seuls moyens pour la bureaucratie soviétique de préserver ses intérêts au sein d'appareils d'Etat qui lui sont profondément hostiles, apparaissent enfin de compte vains et dérisoires.

Inévitablement, dès que la pression militaire de l'URSS se relâchera quelque peu, l'Etat tchécoslovaque recommencera à prendre du champ par rapport à la bureaucratie russe ; et cette politique sera menée, y compris probablement par ceux qui, aujourd'hui, exercent le pouvoir, sous la force, au profit des Russes.

Et si aujourd'hui les révolutionnaires soutiennent bien sûr ceux qui, en Tchécoslovaquie, sont victimes de la répression et expriment tout haut les sentiments de la population, ils ne doivent pas oublier que les hommes qui sont accusés aujourd'hui défendent les intérêts de l'Etat tchécoslovaque et pas celui des travailleurs , et ce sont bien souvent les mêmes qui passent aujourd'hui en jugement ainsi que leur représentant de l'époque, Dubcek, qui ont préféré céder à la bureaucratie russe plutôt que de s'appuyer fermement sur la population, parce que, en fin de compte, ils craignaient plus la mobilisation ouvrière que les chars russes.

Sylvie FRIEDMAN.

Egypte-Lybie :

Une fusion vouée à l'échec

AU sortir de trois jours d'entretiens à Benghazi, qualifiés pour la circonstance de *« véritable réunion de famille »*, les présidents Sadate et Kadhafi viennent de rendre public le projet d'union totale de l'Egypte et de la Lybie. C'est avant le 1er septembre 1973 que devront être complètement unifiés ces deux pays.

C'est là, a-t-on annoncé, une décision « historique ». Et il faut certainement entendre par ce terme une initiative de plus dans l'histoire des alliances périodiques réalisées par les Etats arabes, alliances éphémères mais toujours replatrées.

En 1958 naissait la République Arabe Unie, résultat de la fusion entre l'Egypte et la Syrie qui ne connut que trois années d'existence.

Depuis, ce ne fut pas les tentatives qui manquèrent. Ainsi, pour faire pièce à la R.A.U., se créait en 1958 la fédération Irako-Jordanienne qui ne devait jamais exister que sur le papier. Constituée la même année, la Confédération des Etats Arabes Unis, comprenant la R.A.U., à laquelle s'était joint le Yemen, devait s'effondrer en 1961 sous le prétexte de la publication d'un poème « anti-socialiste » écrit par le souverain yémenite. En 1963, un autre projet, celui de la fédération entre l'Egypte, la Syrie et l'Irak vit le jour, mais il ne s'est jamais réalisé.

La nouvelle volonté d'union entre l'Egypte et la Lybie sera-t-elle plus viable que les précédentes ? Personne n'y croit sérieusement.

Certes, pour ces pays pauvres, l'isolement est la condamnation à l'impossibilité du moindre développement économique, mais toute tentative d'unité est également frappée de stérilité car aucun rapport démocratique ne peut s'instaurer entre Etats eux-mêmes anti-démocratiques, sur un fond de sous-développement généralisé.

Or, pour qu'une unité soit possible, il faudrait que le nouvel Etat représente la totalité des intérêts des classes dirigeantes, c'est-à-dire que s'instaurent entre l'ensemble des couches dirigeantes des rapports démocratiques au travers de l'Etat commun.

Mais, dans ces pays, il n'y a pas de démocratie possible, même pour les classes possédantes. La démocratie bourgeoise, la démocratie parlementaire est un luxe qui ne peut s'établir que sur la base d'un minimum de richesses. C'est pourquoi la bourgeoisie de chacun de ces pays ne peut abandonner le contrôle de son propre appareil d'Etat sans que l'union ne se transforme rapidement en rapport de sujétion pour les bourgeoisies les plus faibles.

Et l'exemple de la R.A.U. de 1958 à 1961 est là pour confirmer que les Etats qui se sentent ainsi menacés de disparition finissent par rompre l'alliance et reprendre leur indépendance.

Néanmoins, il reste un domaine où les Sadate et les Kadhafi sont capables de mener une politique commune, c'est celui de la démagogie et de la répression des mouvements populaires qui se développent dans leurs propres pays. Dans ce domaine ils ont même une certaine expérience, ainsi, en juillet 1971, le général Nemeri a pu reprendre le pouvoir au Soudan, grâce au concours fourni par la R.A.U. et la Lybie.

Et si une seule clause de projet de fusion devait être appliquée soyons sûr que ce serait celle qui prévoit qu'en cas de troubles internes dans un des pays membres les autres Etats s'engagent à intervenir militairement pour rétablir l'ordre *« même si le gouvernement en cause n'est pas en mesure de lancer un appel à l'aide »*.

Georges LATTIER.

(Ph. U.P.I.)

ISRAEL :

Un budget de « guerre et paix »

DEPUIS la guerre des Six Jours, nombre d'Israéliens rechignaient contre les sacrifices financiers que leur gouvernement leur imposait — bas salaires, impôts élevés — afin de les défendre de « la menace extérieure ».

Il y a quelques semaines, des généraux israéliens avaient révélé — avec cinq ans de retard sur le déclenchement de la guerre — que leur pays n'avait jamais couru de véritable danger militaire en 1967. Le 27 juillet, c'est le ministre des Finances, P. Sapir, qui déclarait que l'Etat sioniste augmenterait de 60 % ses dépenses militaires (qui passent de 30 milliards de francs pour les six années écoulées à près de 50 pour les six à venir), et ce, même dans le cas où la paix serait signée entre Israël et ses voisins.

Mais à trop vouloir traiter — en le leur disant — les travailleurs israéliens en imbéciles tout juste bon à endosser un uniforme et à payer très cher le droit d'opprimer le peuple palestinien, les dirigeants sionistes s'exposent à des retours de bâton. Déjà l'été dernier une vague de grèves avait secoué le pays. Et il se pourrait que les mois à venir réservent d'autres désagréments de ce genre aux dirigeants israéliens, décidément un peu trop sûrs d'eux et de leur opinion publique.

P. L.